

Vous rencontrez des difficultés pour :

- Remplir des dossiers administratifs
- Rédiger des lettres administratives et personnelles
- Lire et comprendre des documents
- Rédiger un CV et une lettre de motivation...

Un écrivain public vous apporte son aide **tous les jeudis dans votre Centre Communal d'Action Sociale, de 9h à 11h**. L'écrivain a pour objectif de faciliter les démarches des personnes en situation de fragilité face à l'écriture.

À lire sur le même sujet :



Le CCAS : au cœur des solidarités

L'étendue des missions du CCAS est à l'image des défis et des enjeux auxquels l'action sociale est aujourd'hui confrontée.

[Lire la suite](#)



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS joue un rôle d'information, d'accès au droit, d'orientation et de conseil aux personnes en

Repères :

Votre élue référente : [Alice Dupuis](#)

Le CCAS est un service à destination des habitants de Château-Thierry. Vous n'habitez pas la commune ? N'hésitez pas à contacter l'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS).

Unité Territoriale d'Action Sociale

1 rue Robert Lecart
BP 80220
02407 Château-Thierry Cedex

Tél. : 03.23.83.85.00

Mail : utas.chateau-thierry@cg02.fr (link sends e-mail)

CCAS de Château-Thierry

Accueil

Mail : contact@ccas-chateau-thierry.fr

Tél. : 03 23 69 42 12

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

Le vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30

Fermeture le mardi matin

Contact :

Un écrivain public à votre service, les jeudis de 9h à 11h.

Renseignements :

Mail : contact@ccas-chateau-thierry.fr

Tél. : 03 23 69 42 12

difficulté.

[Lire la suite](#)



Numéros utiles

Consulter ici les informations relatives aux acteurs en charge de l'accès aux droits, de la solidarité et de l'action sociale (Caf, CCAS, CPAM, Point d'accès au droit...).

[Lire la suite](#)

Source URL:<https://www.chateau-thierry.fr/article/ecrivain-public>